



la marque
du bâtiment



493 – Ed.13/04/2023
Page 1 sur 3

GEL ANTI-HUMIDITE

TRAITEMENT DES HUMIDITES ASCENSIONNELLES

1. PRESENTATION

GEL ANTI HUMIDITE est un produit visqueux en gel conditionné en poche de 600 ML, équipé d'un tube de 40 cm, pour l'injection dans les murs.

GEL ANTI HUMIDITE pénètre au cœur des murs et par effet capillaire, l'imprègne, sèche lentement pour former une barrière étanche contre les remontées ascensionnelles à l'intérieur du mur.

Le produit contient un taux élevé de silanes/siloxanes (80%).

Mais ne contient ni solvants, ni COV, il est donc sans risques pour la santé de l'applicateur ou de l'occupant du bâtiment.

GEL ANTI HUMIDITE s'applique sans aucune nuisance dans des espaces habités.

2. AVANTAGES

- Garantie 10 ans.
- Aucun effet néfaste sur l'utilisateur.
- Sans risque de dégâts pour le voisin.
- Produit gel à base d'eau.
- Ne tache pas.
- Facile de mise en œuvre et d'emploi.
- Ne demande pas un matériel spécifique d'application et de protection ni de formation et de compétences spécifiques.
- Injection rapide en une seule opération dans des murs pleins ou creux.
- Plus économique que les anciens procédés.
- Produit prêt à l'emploi et emballage (poche) pratique : pas de transvasement – pas de perte de produit.
- Pas d'erreur d'application possible.
- Calcul facile des quantités nécessaires de produit par avance (voir tableau).
- Petits forages dans les joints : pas de dégâts aux briques.
- Application sans risque d'éclaboussure.
- Application en murs mitoyens.

3. DOMAINE D'APPLICATION

Traitement des remontées d'humidités ascensionnelles dans la structure des murs.

Traite tous types de matériaux tels que : pisé, torchis, brique, parpaing, béton, pierre.

En injection par l'intérieur ou par l'extérieur.

4. MODE D'EMPLOI

Conseils de mise en œuvre : conformément au DTU 59-1

Préparation du support :

Enlever les lambris et les plinthes.

Décaper les enduits ou enlever les plaques de plâtre contaminées par les sels.

Brosser les murs au préalable.

Précautions :

Les murs traités auparavant avec un autre produit contre l'humidité ascensionnelle seront injectés avec +/- 15 cm au-dessus des trous de l'autre traitement.

S'il y a une membrane d'étanchéité (bitumineuse, ...) Enlever les enduits en dessous de cette membrane et injecter sous la membrane.

Pour les murs de plus de 40cm d'épaisseur, percer des 2 côtés.

Il faut choisir la hauteur d'injection en fonction des niveaux intérieurs et extérieurs.

L'injection est à faire le plus près possible du sol, si possible au niveau de la plinthe.

Ne jamais injecter en dessous du niveau extérieur du terrain.

COMPAGNIE FRANCE CHIMIE II

42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40

Fax 04 73 14 40 44 - Site web : www.dorthz.com

SAS au capital de 858 677 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059 Z



la marque
du bâtiment

GEL ANTI-HUMIDITE

TRAITEMENT DES HUMIDITES ASCENSIONNELLES

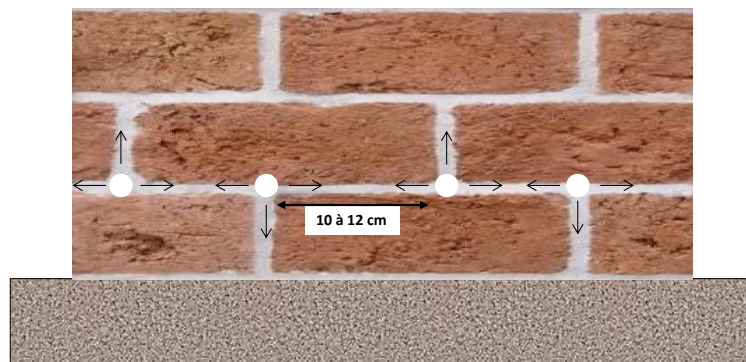
Application :

Mesurer l'épaisseur du mur afin de bien ajuster la profondeur du perçage.

Faite une marque sur la mèche à l'aide d'un marqueur ou d'un ruban adhésif.

Percer à l'horizontale une série de trous de 12 à 14 mm, tous les 10 à 12 cm, dans un joint parallèle au sol, sur une profondeur en fonction de l'épaisseur du mur. (Voir tableau ci-dessous).

Epaisseur des murs		Profondeur des trous
9 cm		7 cm
14 cm		12 cm
20 cm		18 cm
29 cm		27 cm
40 cm		37 cm
Perçage des 2 côtés	50 cm	2 x 25 cm
	60 cm	2 x 30 cm
	70 cm	2 x 35 cm
	80 cm	2 x 40 cm



Introduire le tube d'injection au maximum dans le trou, le retirer de quelques cm.

Presser doucement sur la manette du pistolet.

Remplir le trou en retirant lentement le pistolet et ainsi à venir jusqu'à 1 cm de la surface du mur.

Sceller les trous avec un peu de mortier, hydrofugé dans la masse avec **HYDROMAX NF**.

Nombre de poches		Nombre de mètre linéaire à traiter (m)					
		1	5	10	15	20	25
Epaisseur du mur (cm)	9	0,35	1.7	3.4	5.05	6.75	8.45
	14	0.55	2.65	5.25	7.9	10.5	13.15
	20	0.75	3.75	7.5	11.25	15	18.75
	29	1.1	5.45	10.9	16.3	21.75	27.2
	40	1.5	7.5	15	22.5	30	37.5
	50	1.9	9.4	18.75	28.15	37.5	46.9
	60	2.25	11.25	22.5	33.75	45	56.25
	70	2.65	13.15	26.25	39.4	52.5	65.65
	80	3	15	30	45	60	75

Ces quantités sont basées sur des essais effectués en laboratoire. Il s'agit de quantités minimums.

Le temps nécessaire pour l'assèchement complet du mur varie entre 3 à 9 mois. Ce temps varie en fonction du taux d'humidité, de l'épaisseur du mur, de la bonne ventilation des locaux et de la nature des supports traités.

COMPAGNIE FRANCE CHIMIE II

42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40

Fax 04 73 14 40 44 - Site web : www.dorthz.com

SAS au capital de 858 677 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059 Z



la marque
du bâtiment



493 – Ed.13/04/2023
Page 3 sur 3

GEL ANTI-HUMIDITE

TRAITEMENT DES HUMIDITES ASCENSIONNELLES

Application :

Matériel d'application	: Pistolet Pro 600ml (Code 5670)
Température d'application	: De +5°C à +30°C
Nettoyage du matériel	: DORTHZ LINGETTES BLANCHES ou GRISES

5. CARACTERISTIQUES

Aspect	: Gel blanc
Masse volumique	: $0.92 \pm 0.05 \text{ g.cm}^{-3}$
Solvant	: Aucun
PH	: 7.5 ± 0.05
Conservation	: 18 mois en emballage d'origine fermé

(Pour plus de renseignements se référer au §9 de la fiche de données de sécurité).

6. SECURITE D'EMPLOI

- Consulter la Fiche de Données de Sécurité produit sur www.quickfds.fr.
- Entreposer le produit à l'abri du gel, entre +5°C et +25°C.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. Compagnie France Chimie se réserve le droit d'apporter toute modification à ses produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Produit exclusivement réservé à un usage professionnel.

COMPAGNIE FRANCE CHIMIE II

42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40

Fax 04 73 14 40 44 - Site web : www.dorthz.com

SAS au capital de 858 677 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059 Z

